

## COMPTE-RENDU DU CSAL ECOFIP DU 29/09/2023

Déclaration liminaire : CGT FO

Le président est écologiste dans l'âme mais amateur de voyage hors Europe. Il n'est pas fier de son bilan carbone.

Le département est en avance sur les mesures environnementales par rapport au niveau national. La note de cadrage Ecofip est arrivée hier et prévoit un CSA Ecofip, dans les 6 mois. Le directeur est donc en avance sur les attentes de la DG.

Le Bilan gaz à effets de serre : Il date de 2019 et reflète la sociologie et la démographie du département. Pour la direction ce qui compte c'est la trajectoire. Les déplacements domicile/travail, bâtiment et achats représentent les axes les plus importants en termes d'émission de gaz à effet de serre.

Nous avons beaucoup d'agents qui habitent en zone rurale et nous sommes donc plus impactés par les déplacements domicile travail que d'autres départements.

La direction nous présente le Bilan de Gaz à Effet de Serre (BGES) et nous annonce la création d'un comité ECOFIP.

Elle souhaite un ambassadeur par site pour communiquer de ce que fait la direction en matière environnementale et faire remonter les remarques du terrain.

Elle indique ne pas avoir attendu pour se lancer dans une dynamique écologique et compte aller plus loin que les directives Ecofip.

Parmi les mesures déjà réalisées :

La rationalisation du parc immobilier (moins de sites) et la densification des bâtiments, moins de consommation énergétique (corollaire plus de déplacements travail/domicile car allongement des délais de route).

Problème des passoires thermiques : nous avons plus de marge de manœuvre lorsque nous sommes propriétaires. Pour le Havre, il est prévu le rattachement au réseau de chaleur urbain en 2025, il faut donc encore tenir deux ans. Ce réseau fonctionne au gaz, l'avancée éco-responsable est donc nulle, notamment dans un contexte d'importation de gaz de schiste (nouveau terminal méthanier).

De plus, nous avons toujours des sites qui utilisent des énergies fossiles. Nous n'avons plus de chaudières au fioul, mais nous avons encore des chaudières au gaz. Grâce au Plan résilience 2 : la direction a obtenu 3 % de l'enveloppe nationale toutes administrations confondues ce qui a permis de changer des chaudières.

Mobilités douces à la cité : Mise en place du plan de mobilité inter-administrations. Il faut proposer des alternatives à l'utilisation du véhicule. Une convention a été signée avec la métropole donnant des avantages tarifaires sur l'abonnement de transport.

Location vélo longue durée. Il faut se réapproprié l'usage du vélo (« action remise en selle »). Suite à la mise à disposition des agents des vélos électriques ce dispositif a permis à certains agents de franchir le pas pour le vélo électrique.

Sur le Havre, dispositif Plan de Mobilité Employeur (PDME) : phase diagnostic puis enquête mobilité depuis lundi dernier (32 % d'agents ont répondu à cette enquête)

Financement de stations de réparation autonomes, d'autres stations vont être déployées sur le Havre, Bolbec et Yvetot. Mise en place dans les années à venir des locaux sécurisés pour stocker des trottinettes.

**La CGT finances Publiques demande si dans le cadre de la rénovation de la cité administrative il est toujours prévu des locaux pour stocker les vêtements en cas de pluie.**

La direction répond que le Local « affaires mouillées » sera mis en place dans la dernière tranche travaux, à côté des salles de sports, vestiaires et douches.

**La CGT finances Publiques regrette le niveau déplorable du réseau cyclable dans la métropole. Pas assez sécurisant pour les utilisateurs de vélos. Elle fait le constat qu'il n'y a pas assez d'emplacements vélos.**

La direction répond que de nouveaux parkings à vélos pourront être rajoutés à la fin des travaux mais pour le moment ceux qui étaient prévus sont installés. Si de nouveaux parkings étaient installés ils le seraient sur des places de parking autos existantes.

La direction nous énumère d'autres actions engagées dans le cadre de l'ECOFIP : fontaine à eau à pédale, achat de mugs et de gourde, recyclage des mégots, don de matériel aux domaines pour les associations, extinction du matériel informatique, éclairage et appareils électriques.

Une OS demande ce qu'il en est du ramassage des mégots et où sont les cendriers spécifiques ? La direction ne sait pas où ils sont, et s'ils sont installés ou pas... Elle va vérifier que le prestataire réalise bien sa mission de 2 ramassages par an. Beaucoup de choses finiront de se mettre en place après la tranche 3.

**La CGT interpelle la direction sur l'isolation et la réfection de la toiture du Havre. Il semblerait que l'existant soit plus isolant que la future toiture.**

La direction répond que les premiers devis n'ont pas été retenus, car ils étaient moins qualitatifs. Il a été demandé un deuxième devis. L'isolation et l'étanchéité seront de meilleure qualité que la toiture actuelle. Il faut rénover et préparer l'arrivée de panneaux photovoltaïques sur la toiture du Havre.

La cité administrative devrait être raccordée au réseau de chaleur urbain de chauffage. Dispositif plus vertueux selon la direction même si elle dit ne pas connaître la source d'énergie.

La responsable du PNCD a été retenue pour piloter le concours CUBE pour inciter les agents à changer leur comportement individuel pouvant impacter le bilan carbone du bâtiment.

La direction annonce la création d'espaces dynamiques de travail, dans lesquels chaque agent aura sa place (ce qui ne sera pas le cas des nomades) à ne pas confondre selon elle avec le flex office, que la direction assure ne jamais mettre en place.

Le OS ne sont pas convaincus par la direction. Pour elles c'est du flex office

Le président répond qu'il ne s'agit pas de flex office. Pourtant, il faut oublier le bureau individuel. Les méthodes de travail sont différentes et il faut prendre en compte le télétravail. Le mobilier peut être adapté, il ne s'agit pas forcément de densification même s'il fait de nouveau référence à la circulaire ministérielle de la première Ministre du 08/02/23.

*Le plan mobilité de la Métropole sera dupliqué au Havre. Le cabinet ITER accompagne la direction pour une application entre 2024 et 2027.*

*Restaurant AGRIA : Il faut encourager l'offre de plat végétarien (environ 3 fois par semaine). La direction porte ce projet auprès du conseil d'administration de l'AGRIA.*

**La CGT Finances Publiques rappelle que passer à un régime non carné divise par 7 les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).**

*Pour le numérique chaque geste compte. Zéro mails inutiles. La direction prévoit la production d'une charte de bonnes pratiques et d'une formation.*

Présentation de la feuille de route :

Gouvernance : Christophe Bourdon

Mobilité douce : Arnaud PAPA VOINE

9 ambassadeurs Ecofip

Comité départemental Ecofip

Former et communiquer pour sensibiliser les collègues.

Plan qui va s'échelonner sur 3 ans, formations à l'écoresponsabilité.

Les prochaines voitures achetées seront électriques à minima hybride.

**Faites ce que je dis et non ce que je fais : le directeur affirme que ses déplacements ne peuvent raisonnablement s'effectuer qu'en voiture, alors même que la CGT lui fait remarquer que la plupart de ses destinations sont desservies par les transports en commun (LE HAVRE, DIEPPE, etc...)**

La réduction des besoins s'impose comme seule solution à la sobriété énergétique.

GTB : contrôler à distance le système énergétique des bâtiments.

Espace de travail dynamique différent du flex office. On ne fera jamais de flex office (personne sans son bureau). Espace de travail dynamique est un projet managérial, pas forcément de la densification, habituer les agents à travailler différemment, une demande des agents. Ne mettra pas moins de bureaux que d'agents, juste une question de mobilier différent... ?

Circulaire de la première ministre prescriptive avec tous les bâtiments rénovés.

Axe mobilité :

Dupliquer le plan mobilité sur le site du Havre.

Phase de consultation : Visite de site avec Pauline Cohuet. Offre de mobilité possible sur le site du Havre.

On continue avec le dispositif PMIA sur Rouen.

Station réparation.

Local sécurisé pour trottinettes électriques.

Formation éco-conduite.

Axe achats :

critère environnemental désormais pour le choix du prestataire, action sur le gaspillage alimentaire.

Plantes purifiantes pour les sites qui n'en ont pas.

Tri sélectif.

Potagers participatifs.

Réintégration des ruches à Rouen.

Abri à hérisson sur Bolbec.

Pas de démarche de reconditionnement pour le matériel informatique mais une extension de 1 an pour la durée de vie des ordinateurs (de 5 à 6 ans).

Axe numérique :

Le numérique a un impact carbone.

Limitier l'achat d'ouvrage papier, réduire les courriers papiers (notamment recommandé), opération 0 mail inutile.

***La CGT FP76 se pose la question : « ECO'FIP », c'est pour ECONomie ou ECOLogie ?!?***

***Notre direction semble confondre les deux, ou prendre le prétexte de l'écologie pour faire des économies...***

***Dans une digression hors cadre, le Directeur fait l'éloge de la filière nucléaire, rejette l'option ENR, diffuser de fausses informations sur l'intermittence, refuse d'intégrer dans la démarche écoresponsable la sobriété.***